



Référentiel de certification des compétences pour la délivrance du Titre de Maître d'Apprentissage Confirmé.

Le tuteur ou maître d'apprentissage doit être capable d'accueillir, d'intégrer le jeune dans l'entreprise, de l'aider à confirmer son projet professionnel et de permettre sa qualification par la transmission des savoirs professionnels.

Différentes compétences sont attendues selon les fonctions liées à l'exercice de maître d'apprentissage.

Missions	Objectifs	Activités	Compétences : le maître d'apprentissage confirmé doit être capable de :
1. Accueil	<ul style="list-style-type: none"> Aider le jeune à s'intégrer dans l'entreprise et dans le métier 	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir 	<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec le jeune de son projet professionnel Organiser la visite de l'entreprise Vérifier les aspects matériels de l'accueil (vêtements, outils...)
		<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'entreprise et son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'entreprise, son organisation et sa place dans le secteur de l'économie Présenter l'équipe Aider le jeune à se présenter Présenter son rôle de tuteur Situer l'activité du jeune au sein de l'entreprise
		<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'activité du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les consignes de sécurité Énoncer les droits et devoirs du jeune et de l'employeur Expliquer l'objectif du contrat de travail Expliquer au jeune les moyens d'information qui existent dans l'entreprise
2. Formation	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les conditions d'apprentissage du métier 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les activités à confier au jeune Aider le jeune à la compréhension du travail Aider le jeune à exécuter le travail 	<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan des périodes du jeune en entreprise Présenter le travail : avec qui ? comment ? pourquoi ? Expliquer les critères de réussite de l'entreprise Définir les matériels et matériaux utilisés Présenter les DTU et consignes de sécurité Apprendre au jeune à préparer les situations de travail Guider la réalisation du travail Analyser avec le jeune les résultats obtenus
3. Suivi de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> Permettre au jeune de tirer profit au maximum de l'alternance 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer l'organisme de formation, le chef d'entreprise Faire le point sur les acquis théoriques et pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et utiliser le programme de l'organisme de formation Définir avec les enseignants les objectifs du jeune en entreprise Faire évoluer la progression du jeune en fonction de ce qu'il apprend à la fois à l'organisme de formation et dans l'entreprise
4. Suivi du jeune	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le jeune dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la motivation du jeune, ses aptitudes pour le métier 	<ul style="list-style-type: none"> Faire parler le jeune sur le métier, sur ce qu'il fait Organiser des entretiens individuels réguliers avec le jeune
5. Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> Mesurer les progrès du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> Faire un bilan des résultats du jeune Participer à l'évaluation en vue du diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les résultats sur la base de critères professionnels Évaluer les résultats sur la base de critères définis en commun avec l'organisme de formation